



Composteurs individuels

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales doivent proposer des solutions de tri à la source des biodéchets à leurs usagers.

Les solutions sont multiples et peuvent être différentes suivant les collectivités et le type d'habitat desservi.

Dans l'agglomération de l'albigeois, nous favorisons en priorité la pratique du compostage sous toutes ses formes.

Pour les particuliers, l'agglomération propose depuis de nombreuses années des composteurs à prix réduit pour les usagers en maisons individuelles et disposant d'un jardin.

Un tiers de votre poubelle est composée de déchets alimentaires (les fameux biodéchets).

Vous avez un jardin ? Équipez-vous d'un composteur individuel ! Il vous permettra de réduire le volume de vos déchets tout en fabriquant un engrais naturel.

L'Agglomération propose des composteurs à prix réduit accompagnés d'une formation aux habitants des 16 communes du territoire.

Bois ou plastique, modèle standard ou grand, chaque composteur est accompagné d'un seau de cuisine vous permettant de transporter facilement vos épluchures et restes alimentaires.

Sur Juin , l'agglomération propose en plus des créneaux habituels , un créneau sur la pause méridienne et un en toute fin de journée, à 18h30. Route de Saliès, 81990 Puygouzon

- **Jeudi 5 juin à 18h30**
- **Mercredi 11 juin à 12h30**
- **Lundi 16 juin à 10h**
- **Samedi 21 juin à 10h et 11h**
- **Mercredi 25 juin à 16h**

Pour plus d'informations et pour commander votre composteur (obligatoire), rendez-vous vite sur:

www.grand-albigeois.fr/composteur

ou contactez la direction prévention, valorisation des déchets et propreté au 05 63 76 06 07.

Laurent BATIGNE

Attaché de presse

Tél : 06 80 57 52 89

laurent.batigne@grand-albigeois.fr

www.grand-albigeois.fr



Le Compostage collectif est aussi possible

Le compostage partagé – ou compostage collectif – est une solution permettant aux habitants de composter ensemble, sur un espace commun.

L'Agglomération aide tout les projets d'habitants volontaires ou de professionnels souhaitant composter en groupe et une fois les formalités effectuées, l'agglomération fournit gratuitement les composteurs.

L'Agglomération s'engage à accompagner durant la première année de fonctionnement jusqu'à l'autonomie du site : diagnostic sur site, fourniture des composteurs, formations des utilisateurs, accompagnement technique...

RAPPELS :

Qu'est-ce que le compostage?

Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets organiques (coquilles d'œufs, épluchures, fruits et légumes, marc de café avec filtre, thé...) en compost par l'apport d'air et l'action des micro-organismes du sol (bactérie, champignons, vers de terre etc.). Le compost est un amendement organique riche qui peut être utilisé au jardin ou dans les plantations.

Pourquoi composter?

Il est intéressant de faire du compostage pour des raisons écologiques et économiques :

- réduire le volume des ordures ménagères de **97 kg** par personne et par an en moyenne ;
- limiter les émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte de déchets et à leur enfouissement ;
- fabriquer un engrais naturel et gratuit ;
- faire bénéficier aux plantes et au sol d'un fertilisant et amendement structurant ;
- apprendre et reproduire le cycle de la nature.

Laurent BATIGNE

Attaché de presse

Tél : 06 80 57 52 89

laurent.batigne@grand-albigeois.fr

www.grand-albigeois.fr